

NOUVEAU GRAND PARIS

**GRAND PARIS EXPRESS** LE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS



# DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

## TRONÇON PONT-DE-SÈVRES < > NOISY – CHAMPS (LIGNE ROUGE - 15 SUD)

PIÈCE **F**

Appréciation sommaire des dépenses



Estimation du coût du projet

Le coût d’investissement pour la réalisation des infrastructures du projet de métro automatique reliant Pont de Sèvres et Noisy-Champs, hors matériel roulant et acquisitions foncières, s’élève à **4,850 milliards d’euros HT** (aux conditions économiques de janvier 2010). Il inclut des provisions, ventilées sur chaque poste, couvrant les déviations de concessionnaires, le traitement des carrières, la dépollution, ainsi que les aléas pour incertitude à ce stade des études ; il tient compte des ajustements de la capacité de transport mentionnés au chapitre C3 de la pièce C (titre 4.3 relatif aux caractéristiques prévisionnelles des lignes et au service offert).

Ce montant inclut les frais d’étude, de maîtrise d’ouvrage et de maîtrise d’œuvre.

| Principaux postes de dépense (à titre indicatif)                                                                 | Montant en millions d’euros HT<br>(conditions économiques 01/2010) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Infrastructures tunnel<br>(infrastructures et ouvrages annexes en ligne, raccordements aux sites de maintenance) | 2 105                                                              |
| Gares, ouvrages de correspondance et ouvrages annexes associés<br>(gros œuvre, second œuvre, aménagements)       | 1 900                                                              |
| Sites de maintenance (SMR, SMI)                                                                                  | 295                                                                |
| Systèmes de transport y compris voies, façades de quais et équipements des sites de maintenance                  | 550                                                                |
| Total                                                                                                            | 4 850                                                              |

Par ailleurs, l’enveloppe financière pour l’ensemble des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs a été évaluée à **180 millions d’euros** par la Direction Nationale d’Interventions Domaniales auquel il convient de rajouter 50% de frais d’acquisitions (frais de gestion intercalaire, gardiennage, dépollution et démolition), soit un coût total de **270 millions d’euros**.

➤ Le coût d’investissement du tronçon hors matériel roulant s’établit ainsi à **5,120 milliards d’euros HT** aux conditions économiques de janvier 2010.

Ces montants doivent être complétés par le coût du matériel roulant à acquérir pour l’exploitation du tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs. Celui-ci est évalué à **275 millions d’euros** pour un parc d’environ 25 rames à la mise en service du tronçon.

**Le coût de réalisation du projet de tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs, y compris foncier et acquisition du matériel roulant, s’établit ainsi à 5,395 milliards d’euros HT aux conditions économiques de janvier 2010.**

Le montant de l’investissement prévisionnel nécessaire à la réalisation, à horizon 2030, des lignes nouvelles 15, 16, 17 et 18 (telles qu’elles sont décrites dans les orientations présentées par le gouvernement le 6 mars 2013 sur le « Nouveau Grand Paris »), ainsi que des prolongements nord et sud de la ligne 14 (entre Mairie de Saint-Ouen et Saint-Denis Pleyel d’une part, entre Olympiades et Orly d’autre part), a été arrêté à 22,625 milliards d’euros HT aux conditions économiques de janvier 2012, hors matériel roulant, soit **20,725 milliards d’euros HT** aux conditions économiques de janvier 2010.

➤ Le coût d’investissement pour la réalisation des infrastructures du tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs et l’acquisition des emprises foncières nécessaires (soit 5,120 milliards d’euros) représente ainsi environ **25%** de ce montant d’investissement.

Dans le cadre du projet global de modernisation et de développement des transports en Ile-de-France, porté par l’Etat et par les collectivités territoriales, le **volume des dépenses à la charge de la Société du Grand Paris d’ici 2030** s’accompagne par ailleurs des contributions suivantes :

- une contribution de 0,450 milliard d’euros en valeur 2012 (0,412 milliard d’euros en valeur 2010) à la réalisation du prolongement de la ligne 14 entre Saint-Lazare et Mairie de Saint-Ouen, sous maîtrise d’ouvrage STIF / RATP ;
- une contribution exceptionnelle à la réalisation des opérations du Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France, à hauteur de 2 milliards d’euros en valeur 2012 (1,83 milliard d’euros en valeur 2010) sur la période 2013-2017 : cette contribution sera affectée pour moitié à la réalisation du prolongement du RER E (Eole) à l’ouest et pour moitié à des opérations du Plan de mobilisation présentant une forte complémentarité avec le réseau Grand Paris Express (schémas directeurs des RER, prolongement de la ligne 11 du métro, barreau ferroviaire de Gonesse).

Enfin, une provision de 1,50 milliard d’euros en valeur 2012 (1,37 milliard d’euros en valeur 2010), spécifiquement associée aux interconnexions entre le réseau Grand Paris Express et le réseau de transport en commun structurant existant, a été identifiée. Ce montant couvre à la fois la création d’arrêts supplémentaires sur certaines missions et les travaux d’adaptation de certaines gares actuelles. Il s’inscrit en sus du coût de réalisation du réseau Grand Paris Express, et sera supporté par les différents maîtres d’ouvrage, dont la Société du Grand Paris. Il est pris en compte dans le calcul de rentabilité socio-économique présenté en pièce H.







**Société du Grand Paris**  
Immeuble « Le Cézanne »  
30, avenue des Fruitiers  
93200 Saint-Denis

[www.societedugrandparis.fr](http://www.societedugrandparis.fr)